De l’événement de style au style comme événement : dynamique et tensivité

Marion Colas-Blaise (Université du Luxembourg)

Résumé

Il s’agit, dans cet article, de réfléchir à l’événement de style, en mettant la notion d’écart, revisitée, en relation avec une double logique, concessive et implicative, qui sous-tend respectivement l’impertinence et l’hyperpertinence. Dans ce contexte, le mérite de la notion de saillance réside dans la mise en avant d’une appréhension sensible de l’événement de sens, dont l’« énergétique du mot » italiqué selon Julien Gracq peut être une manifestation. Conjointement, il est possible de penser le style comme événement, en mettant en avant trois composantes du style : outre la pratique textualisante, la praxis énonciative, par exemple générique, et l’expérience sensible. Le style constitue alors un événement dans l’exacte mesure où il est porté par une forme de vie.

Mots-clefs : impertinence, hyperpertinence, saillance, expérience, forme de vie

Qu’est-ce qui « fait événement » dans le texte littéraire ? Comment approcher le style *comme* événement ? D’entrée, on peut esquisser une théorie de l’événement « transversale » aux différentes disciplines, sémiotique, linguistique, littéraire, sociologique, philosophique… qui s’en sont emparées, en considérant que l’événement se détache sur un fond (la norme, le contexte, un ordre canonique ou une praxis discursive), voire rompt avec lui, qu’il donne lieu à un accent d’intensité (saillance) et qu’il affecte vivement.

Ces propos liminaires permettent de dégager trois paramètres. D’abord, la pensée de l’événement implique la prise en considération d’une différence ou d’un écart, plus ou moins spectaculaires, l’événement, extra-ordinaire, relevant d’une logique de la rupture (articulation du continu avec le discontinu). Ensuite, si l’événement est lié au surgissement d’une forme, celui-ci peut être envisagé du point de vue du résultat produit (saillance par rapport à un fond) ou d’une dynamique (par exemple, le rythme conçu comme une distribution en acte d’accents et d’inaccents). Enfin, on peut supposer que l’événement concerne une instance non seulement cognitive mais sensible et percevante, ceci en production et en réception (intention *vs* attention) : souvent imprévisible, l’événement ne laisse pas indifférent et il faut en étudier les corrélats thymiques ou passionnels[[1]](#footnote-1).

Mais la question de départ reste intacte : si tout un pan de la littérature romanesque a confirmé les liens privilégiés entre l’événement et le récit (Baroni 2012), en quoi l’événement concerne-t-il le style, plus particulièrement ici le style littéraire ?

Notre réflexion se développera le long de ces lignes. La tâche peut paraître malaisée, pour plusieurs raisons.

Quand nous souhaitons capter l’événement de style, ne risquons-nous pas de rencontrer les problèmes posés, traditionnellement, par une pensée de la marque (marqué *vs* non marqué)[[2]](#footnote-2). Mais aussi, y a-t-il un risque que, selon le point de vue adopté, tout fasse événement, au même titre que tout serait marque ? Il y a plus. L’événement de style nous confronte d’emblée avec un certain nombre de questions particulièrement épineuses, qui ont suscité des réponses multiples, à partir de cadres théoriques différents, défiant tout traitement unitaire : celle du singulier et du générique (Gérard & Wulf 2010), de l’individuel et du collectif ; celle du discontinu et du continu, du stylème localisable et du style diffus, dont la dimension est textuelle ; celle du stylème perçu en réception et du processus ou flux en production.

Plus largement, l’événement qui est dit, représenté, a-t-il déjà eu lieu (Alexandre 2004 : 15) ?  Mais dans ce cas, comment accéder au flux qui le porte et le fait surgir ? Il faudra voir sous quelles conditions il est possible de restituer le *geste d’énonciatio*n qui laisse des traces dans le texte.

 Ensuite, si l’intensité de l’événement est graduable, existe-t-il une typologie des événements de style, ou encore, l’événement de style est-il informé par des régimes de sens différents ?

Enfin, comment penser le style *comme* événement ou événementialité ? Est-il sous-tendu par des valeurs, des choix d’action, des passions, bref, par une ou plusieurs formes de vie ?

Face à ce champ de questionnement, notre objectif sera de montrer comment une approche stylistique fondée sur l’idée du flux et du mouvement, en relation avec la notion de geste corporéifié, peut rendre attentif à des événements de style plus ponctuels (microanalyse) et à une événementialité plus diffuse (macroanalyse). En cela, il faudra essayer de dépasser le flou notionnel dont s’entoure le terme « style » traditionnellement, comme le rappelle Bernard Vouilloux (2008)[[3]](#footnote-3), au profit d’une approche spécifique, tributaire d’un cade théorique et épistémologique particulier. Celle-ci se précisera au croisement de la sémiotique (tensive et de la perception), de la linguistique textuelle et discursive ou morphodynamique telle que peut la concevoir Rastier, et de différentes stylistiques. Cela supposera que la portée des approches définissant le style par exemple par les traits de singularisation du dire, au niveau microtextuel, ou de valeur esthétique, au niveau macrotextuel, soit réévaluée en fonction d’un contexte épistémologique et d’une visée, également pragmatique, particuliers.

Tels sont les défis que nous viserons à relever, en déclinant notre propos en trois temps. D’abord, nous chercherons à cerner l’événement de style en convoquant plusieurs théories du style et en réinterrogeant les notions d’écart, d’hyperpertinence et d’impertinence, de saillance et de stratification du discours (entrée en compétition de contenus coprésents relégués à des niveaux de profondeur différents). Ensuite, prenant appui sur *Un balcon en forêt* de Julien Gracq (1958), nous mettrons ces hypothèses à l‘épreuve de cas concrets. En particulier, nous nous demanderons en quoi le mot italiqué, lié à une véritable « énergétique » (Gracq 1948), peut faire événement dans le texte, en impulsant une dynamique. Pour rendre compte du mouvement et du flux, nous viserons à articuler une logique concessive avec une logique implicative et le devenir avec l’advenir, le survenir et le parvenir. Pour terminer, nous esquisserons une théorie du style *comme* événement ou, mieux, événementialité, du point de vue d’une phénoménalité de la *Gestalt*, mais aussi en creusant l’idée de la *Gestaltung*, la notion de geste de création et de réception, en relation avec une forme de vie.

1. La notion de l’écart réévaluée

Comment distinguer le fait de langue du fait de style ? Cette question préliminaire nous conduit à envisager un continuum avec deux positions polaires ou encore un champ dont les faits de langue occupent les marges et les faits de style la zone centrale, la différence entre les deux étant de degré plutôt que de nature (Colas-Blaise 2008). Sans développer la question ici, on peut introduire plusieurs critères, qui engagent d’emblée des conceptions du style déterminées, non exclusives les unes des autres : celle de la parole singulière, mais aussi de la typicité de la singularité stylistique (Jenny 1993) ; celle qui confère au style un pouvoir identifiant (Fontanille 1999) ; celle qui met en avant l’esthéticité ou l’artisticité de l’oeuvre (Rastier 2001) ; celle qui mise sur la nécessité de l’interprétation, quand la stylistique veut être une herméneutique (Spitzer ; pour une discussion, cf. Philippe 2005).

Tout fait de style est-il un événement de style ? Si, selon Philippe (2005 : 77), « il n’est pas nécessaire d’observer une quelconque rupture d’une norme ou d’un standard langagier pour que le sentiment de ce qu’il est convenu d’appeler un stylème apparaisse », nous faisons l’hypothèse que l’événement de style réclame une théorie de l’écart qui fasse la part belle au surgissement ponctuel du nouveau, à l’irrégularité vive et à la déchirure du texte, c’est-à-dire à une forme de décalage ou de déviation par rapport à une norme, un fond ou un contexte qui ne soit pas tributaire de la seule « surreprésentation statistique » (*idem*) et qui suscite la surprise ou une impression d’étrangeté. Tout événement de style serait donc un fait de style, l’inverse n’étant pas nécessairement vrai. C’est ce que laisse entendre la définition du « fait de style » proposée par Adam (1994 : 19) :

Par rapport à la reprise d’un ensemble de traits microlinguistiques qui caractérise, selon moi, un style, je définirai un fait de style comme un fait ponctuel de texture attendu ou inattendu au regard du style d’une œuvre, d’un auteur, d’un genre ou d’une école donnés. Un fait de style est donc le produit perçu d’une récurrence ou d’un contraste, d’une différence par rapport à des régularités micro-linguistiques observées et attendues d’un texte, d’un auteur, d’une école, d’un genre.

Alors que l’idiolecte et le style, qui se forment à l‘entrecroisement des déterminations historiques et d’un mouvement de singularisation par une instance d’énonciation, comprennent des régularités qui transcendent l’occurrence située, l’événement de style nous confronterait à cette unicité ou irréductibilité occurrentielle, dans l’instant – cette « complication », si l’on se reporte au modèle narratif, ou cette « bizarrerie », au sens où l’entend Baudelaire (Zilberberg 2008) –, qui exclut la répétition et, du coup, ne devient vraiment identifiante qu’à condition de perdre en intensité disruptive, de se prêter à l’exemplification selon Goodman[[4]](#footnote-4) et d’être requalifié en fait de style. Le singulier est alors lié à l’innovation (Gérard & Wulf 2010 : 91), à l’invention créatrice qui, en se stabilisant et en se diffusant, fait perdre à l’événement de son acuité.

Les enjeux sont considérables : franchissons-nous la limite même qui fait dire à Genette (1991 : 136) que

même le style le plus radicalement original ne peut être identifié sans construction d’un modèle plus ou moins commun (c’est l’étymon spitzérien) à tous ses traits caractéristiques [...]. Les qualifications stylistiques ne sont donc jamais purement immanentes, mais toujours transcendantes et typiques. [...] la singularité stylistique n’est pas l’identité numérique d’un individu, mais l’identité spécifique d’un type, éventuellement sans antécédents mais susceptible d’une infinité d’applications ultérieures ?

Comment l’événement de sens signifie-t-il ? Comment en rendre compte ? Irait-il jusqu’à défier toute construction du sens fondée sur le repérage de régularités, de *patterns* ? Quelles approches théoriques et méthodologiques faut-il privilégier ?

Articulant le point de vue de la production avec celui de la réception, une approche énonciative de la dynamique textuelle ou discursive avec une approche stylistique (stylistique de l’écart)[[5]](#footnote-5) ou idiolectale[[6]](#footnote-6) et la subjectivation par mise en avant de l’appropriation de la langue par le locuteur avec l’objectivation qui renvoie au tissu textuel, nous revisiterons la théorie de l’écart classique qui, au cours des cinquante dernières années, a fait l’objet de critiques fréquentes. À cet effet, nous nous attarderons successivement sur le couple invariant *vs* variante, sur la notion de pertinence définie co(n)textuellement ainsi que sur celle de saillance.

Comme le souligne Gueunier (1969), l’écart se définit traditionnellement par rapport au code de la langue, au niveau « non marqué » de la parole ou aux lois régissant le fonctionnement du contexte. Les problèmes suscités concernent, respectivement, i) la représentativité et la portée de ce type d’infractions ou encore la nature idiolectale du discours propre à une oeuvre littéraire donnée, ii) la reconnaissance, au niveau de la parole, d’un « usage moyen » sous-tendu par l’opposition marqué *vs* non marqué – selon Gueunier (*ibid*. : 38), tout élément de parole porte une marque –, mais aussi une survalorisation de la déviance au détriment de l’ensemble et iii) une illusoire antécédence du texte par rapport au repérage des écarts, alors même qu’il faut considérer la manière dont la fonction poétique peut *constituer* l’« essentiel du texte », ce dernier perdant aussi, en raison de sa nature dialogique, son caractère de « totalité monolithique » (*ibid*. : 44).

On voit mieux quelles sont les demandes qui nous sont adressées. Les critiques formulées à l’encontre de la théorie de l’écart classique nous réorientent vers la prise en considération d’une dynamique textuelle et discursive. En particulier, en quoi l’événement de style comme écart devient-il un *événement textuel* ou *discursif* en contribuant à la production d’un tout de sens ? D’une part, il renforce la cohésion selon une perspective méréologique (partie / tout, localité / globalité). Soit il est ponctuel et discontinu, soit il se déploie dans l’étendue spatio-temporelle de l’énoncé (il est supporté par le co(n)texte). D’autre part, il se détermine par rapport à des formations textuelles et discursives antérieures, qu’il convoque pour mieux les renouveler et les réénoncer. Il agit ainsi au niveau de la cohérence de l’ensemble.

Un pas est franchi par Riffaterre[[7]](#footnote-7) : non seulement le style est-il le « texte même » (1979 : 8), mais il propose de distinguer le contexte intérieur et le contexte extérieur, le « contexte qui crée l’opposition constitutive du procédé stylistique (micro-contexte) et celui qui modifie cette opposition en l’intensifiant ou en l’affaiblissant (macro-contexte) » (1960 : 208). À condition de réévaluer l’étendue du macro-contexte au point d’englober, au delà même des patterns repérables dans l’énoncé, les formations discursives antécédentes, par exemple génériques, qui sont constitutives de la praxis énonciative (Fontanille 2003a [1998]), on peut concevoir le passage du « procédé stylistique » à l’événement de style à travers une amplification du contraste[[8]](#footnote-8) entre éléments marqués et non marqués, l’accroissement de l’imprévisibilité, un renforcement de la mise en relief et de l’« emphase (expressive, affective ou esthétique) » (Riffaterre 1959 : 155), bref, à travers une intensification. Parlera-t-on, à la suite de Hardy (1969 : 92), d’un « surcodage » et de saillies ?

La sémiotique tensive (Fontanille & Zilberberg 1998), qui dégage les corrélations, en sens converse ou inverse, entre les deux gradients de l’intensité et de l’extensité (étendue spatio-temporelle) nous permet de mieux évaluer l’entre-jeu du cotexte et du contexte et leur implication dans la production de l’événement de style. Des contractions et des expansions dans la durée sont régies par des phénomènes de tempo, des accélérations et des ralentissements, et des variations de tonicité (tonique *vs* atone). Nous empruntons à Gaudin et Salvan (not. 2013) la notion d’hyperpertinence dont nous vérifions la valeur opératoire au delà de la figuralité et à partir d’un autre cadre théorique. On peut faire correspondre l’*hyperpertinence* à la montée de l’intensité (intensité forte), l’intensification qui rend possible la rupture résultant de la convergence entre le cotexte et le contexte (étendue forte). La *pertinence*, en revanche, se signale par un affaiblissement de l’intensité ; en ce sens, le fait de style, inscrit dans l’étendue de l’énoncé, reste en deçà de l’éclat. Si l’*hypopertinence* se caractérise par des degrés d’intensité et d’extensité faibles, l’*impertinenc*e, notamment au sens où l’entend Ricoeur (1975), correspond à une rupture par rapport au cotexte et au contexte qui, de surcroît, peuvent être divergents.

Cette description de quatre positions polaires peut paraître abstraite ; dans la deuxième partie, elle sera mise à l’épreuve d’un cas concret (le mot italiqué chez Julien Gracq). Qu’il suffise, pour l’instant, de noter que l’événement de style tel que nous cherchons à le définir correspond soit à l’hyperpertinence, soit à l’impertinence, en vertu de deux logiques différentes. Dans le premier cas, l’énoncé et le contexte négocient une tension ascendante vers un pic d’intensité, selon une logique que Zilberberg (2012) appelle implicative (*si x, alors y*). La direction est ascendante. Dans le deuxième cas, l’événement de style est impromptu, il a la force de l’éclat que rien ne prépare au niveau du co(n)texte, dont l’action est annulée. La logique est concessive, l’événement de style se déclarant dans sa soudaineté *contre* le cotexte et le contexte (*x bien que y)*. La direction est décadente. Zilberberg (2008) définit l’« événement » par le mode de jonction de la concession et le mode d’existence de la saisie, l’« exercice » correspondant au mode de jonction de l’implication et au mode d’existence de la visée.

Tout en considérant que l’événement est de l’ordre de l’inattendu et concentre sur lui les valences paroxystiques de tempo et de tonicité, nous proposons, quant à nous, d’étendre la notion. Nous avançons que, si l’événement est associé à une intensification particulière, celle-ci peut être tributaire de deux modes de jonction : celui du survenir, mais aussi celui du parvenir. Nous proposons ainsi de concevoir une double modalité *in absentia* et *in praesentia*, interprétant ainsi l’expression « attente de l’inattendu » (Greimas 1987). Il devient ainsi possible de prévoir, à côté de l’événement qui est rupture et imprévisibilité pures, dans l’instant, la possibilité d’un événement préparé au niveau du co(n)texte (il éclate quand l’intensification est maximale).

Considérons aussi Fontanille (1999 : 196, 199) : l’événement de style correspond à l’individualité et à l’audace, mais il peut être associé également au tempérament et à la persévérance. Du point de vue des « identités textuelles », l’individualité est celle des « effets inouïs » et éclatants ; elle attire l’attention. Le tempérament correspond aux « schèmes et procédés stylistiques typiques d’un auteur, largement diffusés dans son oeuvre » *(ibid*. : 196). Du point de vue des « identités discursives », l’audace « frappe par la singularité d’une innovation ostensiblement assumée », la persévérance caractérisant la « fidélité à soi-même, qui s’efforce d’exploiter l’innovation en toutes directions, d’en explorer en somme la déclinaison ». Nous mettons alors l’individualité et l’audace en relation avec l’impertinence, le tempérament et la persévérance signifiant sous le régime de l’hyperpertinence. Fontanille distingue deux autres positions correspondant, pour nous, à l’hypopertinence et à la pertinence. D’un côté, dans le cas de la singularité de l’hapax (« identités textuelles ») et de la tendance (« identités discursives »), l’intensité de l’effet stylistique et de l’innovation, d’une part, et la distribution de l’effet stylistique et la stabilité dans le temps, d’autre part, sont faibles. De l’autre, dans le cas de l’originalité (« identités textuelles ») et de la constance (« identités discursives »), l’intensité de l’effet stylistique et de l’innovation sont faibles, la distribution de l’effet stylistique et la stabilité dans le temps étant fortes.

Dans la foulée, la notion d’écart mérite elle-même d’être reconsidérée. Gaudin et Salvan (2013 : 17) s’interrogent sur un rapprochement possible avec l’impertinence : « [...] si le jugement d’impertinence, condition de leur saillance, est nécessaire à l’identification de ces figures [l’alliance de mots, l’oxymore, le pléonasme, l’hypallage, le zeugma], il a l’inconvénient d’arrêter le processus d’interprétation au seul ressentiment d’incongruité, lui-même trop souvent indûment assimilé à un “écart” ». Nous proposons de garder la notion d’écart, dûment revue, pour l’impertinence, et de parler, à propos de l’hyperpertinence, d’un *écart-emen*t, qui se réalise au cours d’un processus et qui, s’opposant à la différenciation et à l’adoption d’une position en surplomb[[9]](#footnote-9), permet de creuser un intervalle.

Ainsi, la notion d’hyperpertinence, revisitée à la lumière de la sémiotique tensive ou encore de la morphodynamique de Rastier (2006), qui est sensible aux transformations entre fonds (par exemple isotopiques), entre formes sémantiques ou entre fonds et formes, permet d’explorer plus avant le versant de la production sémiosique.

Il apparaît, au terme de ces quelques investigations, que, pourvu que l’on fasse dialoguer des approches et des cadres théoriques différents – stylistique (entre autres stylistique de l’écart), sémiotique, morphodynamique –, la notion d’écart/écart-ement permet non seulement de distinguer deux types d’événements de style, deux régimes de sens, mais encore d’explorer le double versant, énonciatif et stylistique ou idiolectal. Si l’événement de style peut être repéré en réception, c’est-à-dire circonscrit et localisé, il paraît important, également, d’en épouser le mouvement, de considérer la continuité diffuse, le flux qui le porte et qui, comme le note Herschberg Pierrot (2005 : 42), « invite à étudier le détail de l’oeuvre dans une visée dynamique, transformationnelle ». En particulier, il faut être sensible à une rythmique portée par la distribution des accents et des in-accents (Zilberberg 2006 : 91), par la répétition et la différence (Deleuze 1968)[[10]](#footnote-10).

On se donne ainsi les moyens de repenser le couple invariant *vs* variante, au delà de l’idée de la substitution qui laisserait croire à une synonymie là où, selon Riffaterre, le sens du mot est nécessairement altéré par ce qui le précède et ce qui le suit (« rétroaction »). Sans doute le degré de l’altération peut-il être mesuré. Mais une fois encore, il faut distinguer deux cas de figure. D’une part, l’impertinence sanctionne la rupture par rapport à des formes discursives existantes, par rapport à un fond, par exemple générique, qui est transformé et réénoncé. L’invariant est ainsi converti en une variante, qui se profile sur un fond plus général, voire ouvre sur la culture tout entière. D’autre part, l’hyperpertinence vérifie le principe de la variabilité intrinsèque[[11]](#footnote-11) au plan syntagmatique, qui résulte d’une déformation affectant des strates de signification (thymique, sensible et perceptive, sémantico-syntaxique, narrative...) superposées. Chaque variante ne vaut que comme telle, par rapport à d’autres variantes qu’il est possible de ressaisir sur l’axe paradigmatique. On peut formuler la théorie de l’écart ou du contraste par rapport à un co(n)texte autrement, en considérant que l’événement de sens présuppose le choix et l’actualisation d’une virtualité, prélevée sur un ensemble de virtualités. Adoptant la perspective de la rhétorique, le Groupe µ (1995 : 30) note ainsi : « Chaque acte rhétorique est en effet une exploration de potentialités du monde sémiotique : il rend de nouveaux découpages accessibles à de nouveaux partenaires de l’échange sémiotique ». Ce principe de variabilité reçoit l’éclairage de la sémiotique morpho-dynamique (Fontanille 2003b : 122) :

Cette propriété découle d’un postulat fondateur de toute sémiotique morpho-dynamique : tout univers sémiotique présuppose au minimum un domaine spatio-temporel caractérisé par une diffusion inorganisée de l’énergie : un « espace tensif », en quelque sorte ; puisque la force et les tensions sont premières, et sous-jacentes à quelque articulation catégorielle que ce soit, il en découle que la variation n’est pas une propriété secondaire des invariants, mais au contraire que les invariants forment des zones de fixation et de stabilisation sur le fond d’une variation généralisée.

Ainsi, sans nier les spécificités des différentes approches convoquées ici, on constate une convergence générale en faveur du mouvement, de la tensivité et de l’intensification.

Mais poussons la réflexion plus avant. L’approche du style que nous proposons s’assortit d’une conception dialogique du texte ou du discours. Si l’on suit Rastier, ce dialogisme repose sur les interactions transformationnelles entre formes, entre fonds ou entre le fond et la forme. La sémiotique greimassienne met en avant la stratification du discours, son épaisseur, en distinguant, notamment dans le cas des figures du discours, différentes strates où se logent des contenus pourvus de modes d’existence différents. Prenons la figure de l’ironie traitée par Fontanille {2003a [1998] : 141) : dans « C’est malin ! », le contenu positif est saisissable, dans la mesure où il est exprimé (réalisé dans la matérialité de l’énoncé), mais très faiblement visé et donc potentialisé. Le contenu négatif, pour sa part, est actualisé, c’est-à-dire faiblement saisissable, puisque non exprimé, mais fortement visé. L’événement de style puise son intensité dans cette compétition entre les contenus, indéfiniment relancée.

Enfin, en quoi la notion de saillance, fréquente dans les écrits sur le style et le stylème, fait-elle avancer la réflexion ? Elle introduit une composante supplémentaire. D’une part, selon Lagrandin (2004), elle est liée à l’émergence d’une figure sur un fond. D’autre part, s’il est vrai que la notion de saillance pose maints problèmes, qui en rendent l’identification souvent difficile, les paramètres mobilisés pouvant paraître antithétiques, elle appelle à un déplacement d’accent sur le versant sensible de la perception, en plus du versant cognitif. C’est en cela qu’elle permet, ici, de faire avancer le débat. Selon Lagrandin, la pertinence relève des « processus cognitifs supérieurs (représentation mentale, raisonnement, jugement, décision, résolution de problèmes » (*ibid*.), alors que la saillance concerne les « processus cognitifs inférieurs (attention, perception, mémoire) ». Nous avançons l’idée d’une pertinence sensible, quand le sens de l’énoncé est « immédiatement perceptible », « avant tout processus complexe de raisonnement » (*ibid*.). Plus précisément, souhaitant construire une analogie entre la saillance linguistique et la saillance visuelle. Lagrandin (2011 : 68) propose des critères physiques constatables objectivement, des critères physiologiques et psychologiques subjectifs et des critères culturels.

Résumant cette théorie à grands traits, on notera l’attention accordée aux données perceptives et matérielles, qu’il s’agisse de la catégorie des objets (par exemple, la catégorie des chaises, leur forme et leur couleur, leur taille, le matériau ou texture, ou l’orientation dans l’espace (*ibid*. : 70)) ou, sur le versant de la linguistique, de l’accent prosodique ou de la typographie (par exemple, l’italique et les caractères gras), qui en constituent un analogon[[12]](#footnote-12). On y ajoutera, au titre des critères physiologiques et psychologiques, la situation dans l’espace (par exemple, dans la phrase, la proximité de l’objet par rapport au sujet), tout comme les modalités du traitement des données perceptives (de bas ou de haut niveau, en fonction de la « préparation attentionnelle ») avec ou sans le concours de la mémoire. Enfin, les critères culturels sont liés à une familiarité individuelle ou collective, qui peut entrer en résonance avec un investissement affectif ou émotionnel particulier.

Deux points méritent alors considération. D’abord, l’expérience sensible et perceptive liée à la production et à la réception de l’événement de style est indissociable des propriétés matérielles du texte. Enfin, l’expression « familiarité individuelle ou collective » retient notre attention : on est en effet face à une complexité, comme en témoigne aussi l’attribution paradoxale de la saillance au thème et au topique, mais également à leurs opposés. Ainsi, la saillance caractériserait d’abord le fait de style, qui admet l’idée du pattern ou modèle déposé dans la mémoire et celle de la surreprésentation. On peut en conclure que seul un certain type de saillance, doté d’un coefficient de tonicité élevé et caractérisé par la nouveauté, la singularité et l’invention, entre dans la définition de l’événement de style.

Dans la deuxième partie, nous mettrons à l’épreuve d’un cas concret l’idée d’une double logique tensive ascendante et descendante, mais aussi d’une approche de l’événement de style attentive aux propriétés sensibles et matérielles du texte.

2. L’italique ou l’« énergétique du mot »

Comme le montre Narjoux (2007), l’italique se charge dans *Un balcon en forêt* de valeurs contraires : s’il s’agit, à la base, d’un marqueur expressif, qui peut traduire une présence accrue de l’instance d’énonciation (Compagnon 1979), la scription italique peut également indiquer une différence, le mot autre ou de l’Autre – une non-coïncidence du dire, comme dirait Authier-Revuz. La scription italique peut ainsi témoigner d’un geste d’appropriation quand le terme convoqué appartient à un sociolecte, signifie à l’intérieur d’une expression figée et devient soudain porteur d’une modalisation par exemple ironique[[13]](#footnote-13). Souvent, l’italique attire l’attention sur une inadéquation du mot au réel auquel il est censé renvoyer et sur les efforts de celui qui vise la véridicité. Elle peut donner lieu à une multiplication des possibles. Gracq note dans *André Breton*[[14]](#footnote-14) que l’italicisation rend attentif à l’« énergie latente en puissance dans le vocable, en libérant par des moyens inédits le noyau interne vivant de la croûte inerte agglutinée à sa surface, au sortir d’un abus de trop routinières manipulations [...] » (1977 [1948] : 186). D’où sans doute un effet de « sursémiotisation de certaines composantes textuelles » que Yocaris (2016 : 173) étudie dans une perspective intégrative attentive à l’accroissement du « potentiel référentiel » dans le texte littéraire[[15]](#footnote-15). En ce sens, la scription italique reflète, au niveau du signifiant, le rapport ambigu que le personnage appelé Grange noue avec le monde qui l’entoure. Il opte pour une position *en décalage* par rapport à la guerre, largement ouverte sur les potentialités du sens. Même si, surtout à la fin du roman, il est dé-bordé, le monde se soustrayant à son emprise, il se livre au « braconnage mental » et, désertant la guerre, il cherche à reconstruire le monde de l’intérieur, en creusant un intervalle, en instaurant un battement, qui procure l’illusion d’une paix provisoire.

Dans le cas de l’italicisation, il ne suffit pas, nous dit Gracq, de pointer une hétérogénéité, de parler de l’« introduction à force », dans le langage, d’un « corps étranger que son fonctionnement normal ten[d] par nature à expulser » (1977 [1948] : 184). Cela supposerait une homogénéité de base, une « unité formelle de valeur », alors qu’il faut être sensible à des différences qualitatives. L’italique serait-elle, invariablement, la marque de l’événement de style ? Il y a à cela deux conditions, qui paraissent non négociables : il faut que le mot italiqué se charge d’un « coefficient algébrique fait pour multiplier magiquement sa puissance, le faire littéralement exploser » et qu’il se « trouve d’un trait de plume mystérieusement affecté » (*idem*).

On avancera ainsi que le pouvoir de l’italicisation est variable : l’italique peut être l’équivalent du guillemetage et signaler un emprunt, un dire second, une inadéquation. Elle contribue dans ce cas au *devenir* du texte, qui tend à l’absorber (homogénéisation partielle) et à la mettre au service de son déroulé (le devenir est placé sous le signe de la pertinence entrevue *supra*, avec une intensité faible et une extensité maximale). Mais elle peut aussi donner lieu à un événement de style, en vertu des régimes du survenir et du parvenir. Le régime du *survenir* renvoie à l’événement de style qui se déclare dans l’instant, de manière impromptue (impertinence ; intensité vive, extensité faible). Ce cas de figure est commenté par Gracq lui-même qui, empruntant à Breton l’expression « mot-précipice », note que, dans certains de ses emplois, l’italique

dénonce une espèce de rébellion instantanée du mot qui, mû par sa force propre d’inertie, échappe soudain par la tangente à la courbe de la phrase et se met à graviter tout seul, nous procurant cette même sensation brutale de réveil (ou de sommeil ?) *en sursaut* que passent pour provoquer les hypnotiseurs (et il s’agit bien en effet d’une espèce de passe rapide) (*ibid.* : 187).

Quant au régime du *parvenir*, il suppose un degré d’harmonisation du dire à travers l’intégration du mot italiqué dans le fil de la phrase et du texte :

[...] le mot souligné s’incorpore désormais étroitement à la phrase qu’il irradie souvent d’un bout à l’autre, lui confère seul son sens supérieur et son achèvement, mais encore il y représente le passage d’un flux galvanique, d’une secousse nerveuse qui la vivifie et la transfigure, il y porte tous les caractères d’une véritable *sublimation* (*ibid.* : 185).

Mais l’on entrevoit un troisième régime : celui de l’*advenir*. Il se caractérise par l’avènement du sens, son affleurement, quand le sens émerge à partir du sensible. L’advenir est alors associé à l’hypopertinence (intensité et extensité faibles).

Cependant, on peut pousser la réflexion plus avant : le soubassement sensible entre dans la définition même de l’événement de style, selon des degrés variables et quel que soit le régime de sens (concessif ou implicatif) retenu. L’événement est un événement de style pour autant que l’on considère que la pratique du style comprend, outre la composante praxique (par exemple générique), une composante sensible, expérientielle, définissant le rapport d’une instance à l’espace, au temps et à l’A(a)utre (Colas-Blaise 2012). En ce sens, le mot en italique peut être moins une marque d’énonciation au sens classique du terme qu’une empreinte, et cela à un double titre. D’une part, dans sa matérialité plastique l’italique mime la scription manuelle, le geste corporalisé : « L’écriture, écrit Barthes (1981 : 184), c’est la main, c’est donc le corps : ses pulsions, ses contrôles, ses rythmes, ses pesées, ses glissements, ses complications, ses fuites [...] ». D’où l’entre-jeu des pressions exercées sur le papier et des résistances que ce dernier y oppose, d’où l’attention portée à la plasticité du graphème, au delà de la seule fonction de démarcation et de segmentation (distinguer la lettre *m* de la lettre *n*, par exemple). D’autre part, l’italique témoigne d’une pratique langagière qui *indique*, plutôt que de seulement exprimer ou dire : ce qu’elle indique, c’est une « tension », une « tentative, seul désir de sémiose, en vue d’apprivoiser l’inapprivoisable » (Molinié 2005 : 121). À un premier stade, le mot italiqué *présente,* échappant encore à l’emprise du langage symbolique qui contribue, à travers sa structure, ses codifications soigneusement réglées et sa grammaire, à représenter une réalité. Il présente à titre d’hypothèse, en ouvrant sur un nombre de possibles, en rétablissant la « puissance » du mot.

On peut emprunter au *Balcon en forêt* ces exemples :

(1) Grange se demandait, un peu piqué, si elle [Mona] s’était vraiment aperçue qu’il marchait derrière elle : quelquefois elle s’arrêtait de côté sur le bord du chemin et partait d’un rire de bien-être, [...], puis, des minutes entières, elle semblait l’avoir oublié, reprenait son sautillement de jeune bohémienne et de dénicheuse de nids – et tout à coup elle paraissait extraordinairement seule, *à son affaire*, à la manière d’un chaton qui se détourne de vous pour un peloton de fil (p. 54).

(2) – J’ai un *livret de famille* ! reprit-elle [Mona] avec un transport enfantin, et, fouillant dans la poche intérieure de sa pèlerine, elle en retira comme d’une cheminée de Noël un petit carnet à en-tête officiel et aux pages cornées (p. 58).

Dans le premier exemple (1), la construction détachée en italique[[16]](#footnote-16), « à son affaire », concentre l’attention sur elle dans un passage qui représente les perceptions/pensées de Grange à travers un compte rendu en style indirect libre[[17]](#footnote-17). Ce dernier est introduit par le deux-points, il donne lieu à un mouvement d’aspectualisation, c’est-à-dire de progression de la vision au second plan, mais il est aussi confirmé par le verbe « sembler »qui traduit le mode épistémique de la non-certitude, par des subjectivèmes (notamment des métaphores), ainsi que par le tiret ouvrant, ce rupteur souligné par « tout à coup », qui permet à la pensée de Grange de s’échapper et de prendre le large. Tout porte à croire que l’expression figée « à son affaire », de par son détachement, est laissée « une seconde comme en suspens », de façon à libérer son « pouvoir de suggestion pure », comme « en *gros plan* », (Gracq 1977 [1948] : 188). Il y a plus : mimétiquement, tout se passe comme si l’armature syntaxique se rompait pour laisser affleurer à la surface du langage la « pensée concrète », celle de cette femme-plante qui vit en communion totale avec la nature. Au delà de ce cas concret, l’italique devient emblématique de tout une réflexion sur le langage et sur sa capacité non seulement à dire ou à exprimer, mais à « mimer » (*ibid.*: 181) une parole originaire ou à livrer la « pensée ainsi révélée à elle-même » (*ibid*. : 192). Gracq est particulièrement explicite sur ce point :

Tous les problèmes de style que s’est posés Breton, toutes les solutions qu’il leur a données, ne prennent leur sens que dans cette seule perspective : le langage constituant par ses automatismes indurés, ses mécanismes invétérés le moyen de domestication le plus efficace dont dispose la logique sur la pensée non rationnalisée, parce qu’il est l’unique moyen dont nous disposions pour la capter à sa source – parce qu’il est seul apte à la déformer dans l’*oeuf*, comment est-il possible d’éviter que son intervention nécessaire transforme à chaque instant l’expression de la pensée vive en une *épure* logique sans vie et sans portée communicative – comment est-il possible de capter de façon intelligible, transmissible, la pensée *concrète* (au sens hégélien) avec son ton de voix, – son timbre singulier, ses charges affectives instables, son épanchement de cataracte, son mélange intime de « mouvements divers » ? (*ibid*. : 179-180).

Gracq déclare son cadre théorique : Hegel. Si l’on admet que la pensée est informée par le langage plutôt que de lui préexister, déjà formée, l’on peut aussi rappeler l’opposition merleau-pontienne entre la « parole parlante » et la « parole parlée » (Merleau-Ponty 1945/1996 : 229) et supposer comme un pré-langage, une parole originaire – un « *premier jet* », dirait sans doute Gracq (1977 [1948] : 192) – qui n’est pas disciplinée par le langage symbolique, mais s’ouvre à l’appréhension sensible. Celle-ci peut être celle du mot italiqué lui-même : le corrélat thymique de l’événement de style relève de la « force de *happement* brutale de la trouvaille de mot » (*ibid*. : 192) ; l’événement dans l’instant sidère, l’instance d’énonciation, en réception, mais peut-être aussi en production, est affectée vivement, subjuguée. Le mot lui-même corporéifié « *fond* à l’improviste » (*ibid*. : 188) et, instantanément, fait « perdre pied » (*ibid*. : 187). Il unit aussi ceux qui se trouvent « en prise » sur une « longueur d’onde singulière » (*ibid*. : 189), dans une justesse retrouvée.

L’exemple (2) ajoute un élément de taille : la force italicisante est décuplée quand elle s’applique à un mot banal ou à une locution usagée (*ibid*. : 189), en instaurant un contraste ou écart fort entre le sens figé, endoxal ou sociolectal du mot, et sa resémantisation singulière. On voit ainsi que l’événement de style réside moins dans le hapax (Fontanille 1999) que dans le renouvellement de fond, qui trouve son ancrage dans la praxis énonciative. L’expression « livret de famille » renvoie à un sociolecte administratif que le personnage manie avec fierté et naïveté, en révélant son caractère d’étrangeté, le décalage par rapport à la situation. Elle devient emblématique de ce monde de l’entre-deux, entre la guerre et la paix, où le sens routinier des mots est à la fois préservé, car entreposé dans la mémoire, potentialisé, et questionné vivement.

Ailleurs, le lecteur participe à la « genèse même de la phrase » (Gracq 1977 [1948] : 191), où la « *trouvaille de mot*» vient ponctuer, « illuminer » et mettre un terme au « tâtonnement » (*ibid*. : 191). Nous retrouvons ainsi le régime du *parvenir* qui, à l’instar de l’hyperpertinence, combine une intensité forte avec un accaparement de la durée et de l’espace de l’énoncé. La tension est ascendante, vers un pic d’intensité, avant que l’énergie ainsi accumulée ne se répande dans la dernière partie de l’énoncé.

Les exemples sont légion. Il en va ainsi de l’îlot textuel, quand le mot italiqué est inséré dans un discours indirect, pour autant qu’il ne s’agit pas seulement d’une expression sociolectale ou conventionnelle figée (un nom propre, par exemple). Ainsi, dans (3), l’effet produit par la mise en italique de « incident technique » est faible, même s’il s’agit de resémantiser l’expression en contexte :

(3) Tous deux étaient *de gauche*, et les discussions politiques allaient chaudement : les grèves de 36, le Front Populaire, passaient dans la salle basse avec le bruit de la Grande Armée dans les souvenirs des demi-solde : on eût dit que la guerre n’était qu’un *incident technique* comme à la radio, un rideau lâché par un machinisme farfelu sur l’instant le plus passionnant de la pièce (p. 36-37).

Le pronom indéfini « on » (« on eût dit que...) règle la pensée/parole du personnage sur un dire et un PDV collectifs, impersonnels (qui peuvent comprendre ceux du Locuteur/Énonciateur premier L/E). En vertu d’une des interprétations possibles, on peut avancer que le compte rendu au style indirect au mode hypothétique est relayé par un compte rendu au style indirect libre, dont témoignent la comparaison, l’emprunt à un registre familier (« farfelu ») ainsi que le subjectivème « le plus passionnant ».

On y ajoutera toutes ces expressions introductrices qui ne se contentent pas de construire/dénommer une « réalité », mais qui s’intègrent dans le mouvement argumentatif (adhésion, réserve, nuance, rectification...) de celui qui en use et indiquent le positionnement dans le temps (aspectualisation : par exemple bilan, phase terminative). Se hissant au niveau méta-énonciatif, elles peuvent préparer et commenter l’emploi autonymique de l’expression en italique, en indiquant son degré d’adéquation à, ou de coïncidence avec, la « réalité » :

(4) En songeant aux avatars de son petit monde, Grange, vaguement attendri, n’était pas loin de le trouver en somme *bien casé* (p. 113).

(5) On eût dit que la caillasse de la route avait été charruée sur toute sa largeur : c’était une sorte de *reg* saharien [...] (p. 16),

(6) La luge était à la vérité un traîneau assez grossier, une espèce de *schlitte* qui avait dû servir l’hiver au halage des fagots dans la forêt (p. 118).

(7) [...] on n’attendait rien, sinon, déjà vaguement pressentie, cette sensation finale de chute libre qui fauche le ventre dans les mauvais rêves et qui, si on eût cherché à la préciser – mais on ne s’en sentait pas l’envie – se fût appelée peut-être le *bout du rouleau* (p. 93).

Dans l’exemple (4) se mêlent le PDV du personnage, avec ses accentuations particulières (« en somme » indiquerait le basculement – annoncé par « vaguement attendri » – vers le compte rendu en discours indirect libre) et le souci de la rectitude du dire. L’expression « bien casé » fait résonner l’acception conventionnelle avec une acception contextuelle davantage en prise sur l’univers particulier construit par le roman (il s’agit de se construire une « case » dans un milieu inhospitalier). Alors que dans (5) et (6) l’italique est voulue entre autres par l’emprunt à une langue étrangère, dont l’efficacité est elle-même commentée et évaluée (« une sorte de », « une espèce de »), l’exemple (7) rend explicite le passage au niveau méta-linguistique et méta-énonciatif où l’évidence des dénominations les plus routinières est questionnée (modalisation épistémique dont témoigne « peut-être ») et où celles-ci se trouvent resémantisées en contexte.

La justesse du mot est affirmée comme un objectif à atteindre et valorisée en conséquence, comme dans (8), (9) ou (10) :

(8) « *Weird* », songea-t-il : le français ici n’avait pas de mot (p. 141).

(9)[...] c’était l’essai d’un explosif mystérieux : la *poudre à Turpin* (p. 191).

(10) On sentait que le jour de la déclaration de guerre il avait arboré le ton troupier comme on passe une fleur à sa boutonnière le matin du *plus beau jour de sa vie* – le mariage ne s’était pas consommé, et la fleur sentait mauvais au nez de tout le monde, sauf au sien (p. 43).

On voit ici que la tension peut être décadente, l’énergie accumulée à la base de l’événement de style se déversant ensuite dans la phrase (explication ou justification dans (8) ; impertinence, logique concessive) ou ascendante, l’intensité se nouant progressivement en direction de son pic (9) ; hyperpertinence, logique implicative). Ou encore, tension ascendante et décadente se combinent (10), quand l’expression figée et resémantisée non seulement marque un sommet d’intensité, longuement préparé (« on passe une fleur à sa boutonnière... »), mais encore se trouve développée et explicitée au moment de la reprise après la rupture symbolisée par le tiret (métaphore filée : « le mariage ne s’était pas consommé... »), qui laisse le champ libre à la pensée et au dire. Dans (11),

(11) [...] il devait y avoir dans le monde des *défauts*, des veines inconnues, où il suffisait une fois de se glisser (p. 211).

on constate une même volonté de précision, d’éclaircissement mais aussi d’ajustement à travers une mise en parallèle imparfaitement synonymique, pour un même poste syntaxique, qui rétroactivement restitue au terme « défaut » son acception concrète : « détail irrégulier, partie imparfaite, défectueuse dans une matière ou un ouvrage » (*Petit Robert*) :

Ciblant l’italique chez Julien Gracq, nous avons essayé, dans les lignes qui précèdent, de confirmer la distinction entre deux types d’événements de style, en rapport avec les régimes du survenir et du parvenir. Nous avons vu qu’il est possible d’en prévoir un troisième, sur le mode de l’advenir, quand la « pensée concrète » affleure à la surface de la phrase, détachée du co(n)texte et résistant encore à la prise en charge par le langage symbolique (ex. 1) Nous voyons à quel point l’événement de style se décide au croisement du sémantique, du pragmatique et du syntaxique. Nous proposons en effet de faire du syntagme détaché « à son affaire » une manifestation possible de ce style présentatif antéprédicatif (Combe 1991), plutôt que représentatif, dont relèvent par exemple le participe présent et le participe passé dans une perspective guillaumienne.

Enfin, dans un troisième et dernier temps, nous approcherons le style *comme événement*.

3. Le style comme événement

Dans quels cas le style peut-il être appréhendé comme un événement ? On peut réunir quatre conditions au moins :

i) il faut que soit considérée la stylisation plutôt que le seul résultat ;

ii) l’accent doit être mis sur une organisation de sens à la fois généralisable et déformable dont peut rendre compte une approche dynamiciste ;

iii) il importe que la stylisation porte la marque – la trace, l’empreinte – du geste sensible, du « geste du mouvant », comme dirait Maldiney (2012 [1973] : 211), qui produit du spectaculaire, inséparable d’un degré de réflexivité ;

iv) quand le style s’articule avec l’idiolecte, il faut viser la dimension singulatrice esthétisante.

Le style ou l’idiolecte qui, à des degrés divers, tendent à la fois du côté de l’individuel et du collectif, du singulier et du générique, du spécifique et du régulier, constituent un événement de sens dans l’exacte mesure où ils bouleversent les traditions discursives et les politiques du dire, où ils créent de la valeur à travers de nouveaux possibles et infléchissent les circuits de diffusion.

Par certains biais, on retrouve la conception du style comme *Gestalt,* proposée par Arnheim (1981), la stylisation consistant alors dans une mise en forme ou *Gestaltung*. Pour Arnheim, la théorie de la *Gestalt* fournit les éléments d’une approche dynamique de la structure conçue comme un champ de forces interagissant, se regroupant ou se séparant, entrant en compétition les unes avec les autres. Il faut, pour cela, que le global ne soit plus considéré comme la somme des parties et que l’identité se marie avec le changement, que la structure reste constante ou qu’elle soit altérée. L’histoire de l’art – et nous étendons cette remarque aux genres littéraires - peut ainsi être décrite comme un « flux d’événements » au gré des tendances (*trends* ou *strands*) dominantes ou dominées, qui produit des « entités » tangibles, dotées de degrés différents de complexité et de persistance (*ibid*. : 285).

Une approche de la *Gestalt* permet de dépasser la dichotomie « régularité *vs* singularité » à un double niveau : celui de la cohérence qui se définit par rapport au contexte (et à la praxis énonciative, entre autres générique) ; celui de la cohésion ou adéquation cotextuelle. Aux deux niveaux, il faut envisager une variation continue. On ajoutera à cela que la configuration gestaltique est un antidote puissant contre une conception atomiste ou ponctualiste du style, en attirant l’attention sur des regroupements privilégiés. Si les « meilleures formes de regroupement » se caractérisent par la régularité et l’unité, par la simplicité et l’harmonie, en vertu de la « loi de la prégnance »[[18]](#footnote-18), si la « bonne forme » met en branle la mémoire et convoque le critère de la familiarité, toute *Gestalt* tend aussi vers la déviation et sa déformation. Concrètement, dans une perspective phénoménologique dynamiciste, il s’agira moins de relier l’italique au tiret simple ou double (Colas-Blaise 2009), en constatant leur coprésence fréquente dans les textes de Julien Gracq, que de dégager le mouvement sémiosique qui les sous-tend. Il faut être sensible non seulement aux relations qui *produisent* les stylèmes, mais encore à celles qui confèrent au style sa tonalité, un « ton de voix »[[19]](#footnote-19), comme dirait Gracq, plus diffus. Parler du style comme événement, c'est envisager une *événementialité* dans un contexte sociohistorique et culturel qui à la fois la détermine et est déterminé en retour.

Un dernier pas mérite d’être franchi : penser le style comme événement, c’est restituer le style de vie ou la forme de vie qui le sous-tend. Plutôt que le style de vie au sens bourdieusien du terme, qui statue sur une réalité *a posteriori* (Colas-Blaise 2015), nous visons ici la congruence d’une syntagmatique et de valeurs, de passions, d’actions, de choix modaux... (Fontanille 2015). Il est possible d’en suivre, d’un point de vue dynamiciste élargi, les apparitions et les disparitions, l’entrée en compétition avec d’autres formes de vie, auxquelles la forme de vue se superpose ou qu’elle relaie. En l’occurrence, on peut déceler dans les romans de Julien Gracq une forme de vie bâtie sur l’attente d’un événement – l’attaque par les chars, le coup de semonce du Farghestan dans *Un Rivage des Syrtes*... – qui correspond à une cristallisation du sens dans la mort. L’événement au sens narratologique du terme, qu’il soit ponctuel ou préparé dans la durée, est alors mimé, au niveau de la phrase, par la scription italique qui déchire le tissu textuel.

Si le style comme événement est informé par une forme de vie, c’est dans l’exacte mesure où la composante pratique (la stylisation comme pratique textualisante (Fontanille 2008)) intègre une dimension praxique (« praxis énonciative », par exemple générique) et une dimension expérientielle sensible (Colas-Blaise 2012). Considérons d’abord le rapport au temps. Le style comme événement n’existe comme tel qu’en nouant ensemble dans l’expérience du présent de l’écriture la rétention du passé (par exemple, à travers la convocation de formations discursives antécédentes) et la protention qui engage le futur. En ce sens, pour que l’expérience de l’écriture soit « fondamentalement expérience d’événement » (Romano 1998 : 198), il faut que le style nous « (re)mette en jeu »[[20]](#footnote-20) et reconfigure notre présent. Selon Romano, l’événement «  n’est pas possible avant que d’être actuel, mais son actualisation le rend (rétrospectivement) possible en possibilisant à nouveaux frais, c’est-à-dire en reconfigurant nos possibles en totalité, faisant vaciller le sol qui supporte notre existence quotidienne » (2010 : 7-8). Il faut alors que le style comme événement puisse être abordé autrement que rétrospectivement, à partir du résultat produit : nous avons essayé de montrer sous quelles conditions il est possible et nécessaire de saisir le mouvement de la stylisation.

Considérons la dimension expérientielle davantage, en partant encore de l’italique et du tiret. Comme nous l’avons suggéré, ils manifestent au niveau de l’énoncé non seulement une densification qui se traduit par des couches de profondeur où se logent des contenus (potentialisés et actualisés) en compétition, mais encore une échappée de la « pensée concrète » (Gracq) anté-prédicative, d’une parole originaire en amont du dire qui se moule sur les cadres du langage symbolique. Selon Visetti et Rosenthal (2010 : 25), quand la perception comme sémiose est abordée dans une perspective sémiogénétique, elle est « expressivité originaire du sensible ». À travers le style comme événement, l’on voit comment l’expressivité peut être pensée à travers la déviation et la modification, quand l’esthésie se met au service de l’esthétique.

Enfin, grâce, notamment, à l’italique et au tiret pris dans le flux de la parole, la relance du sens se trouve mise en scène, spectacularisée, *montrée,* c’est-à-dire visée dans sa constitution même, à la faveur d’un repli réflexif. Le style comme événement est aussi « le versant perceptible du discours, qui par définition l’accompagne de part en part sans interruption ni fluctuation » (Genette 1991 : 135).

Pour conclure, nous pouvons avancer que l’événement, qu’il s’agisse de l’événement de style pensé par rapport à son co(n)texte ou du style comme événement, en relation avec un style ou une forme de vie, gagne à être appréhendé d’un point de vue dynamiciste, en production et en réception, qui dégage des corrélations entre les axes graduels de l’intensité et de l’étendue et restitue le soubassement sensible de la perception et du langage symbolique. Ainsi, différents régimes – de l’advenir, du survenir et du parvenir – ont pu être dégagés, qui se moulent sur des logiques implicative et concessive.

On se demandera alors dans quelle mesure la prise en considération de l’événement réclame une certaine conception du style comme processus et flux et témoigne, en définitive, de choix épistémologiques eux-mêmes tributaires de politiques du dire et de l’évolution des cadres théoriques et méthodologiques de la recherche dans un certain contexte sociohistorique et culturel. Des théories du style d’inspiration structuraliste se confronteraient ainsi à une approche dynamiciste qui témoigne du déplacement d’accent, ces dernières années, sur le sensible et sur la corporéification du signe, ou encore sur la formation et le devenir des formes signifiantes.

Étape ultime, c’est la stylistique elle-même qui, « pour répondre à l’effraction singulière que constitue un style », doit « faire événement dans sa propre parole » : « il faut nécessairement que la stylistique ait du style » (Jenny 1993 : 124).

Bibliographie

Adam, Jean-Michel (1994) : « Style et fait de style : un exemple rimbaldien », *in* G. Molinié & P. Cahné (éds), *Qu’est-ce que le style* ?, Paris, PUF, p. 15-43.

Alexandre, Didier, Frédéric, Madeleine, Parent, Sabrina, Touret, Michèle (dirs) (2004) : *Que se passe-t-il ? Événements, sciences humaines et littérature*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Arnheim, Rudolf (1981): « Style as a Gestalt Problem », *Journal of Aesthetics and Art Criticism*, vol. 39, no 3, p. 281-289.

Baroni, Raphaël (2012) : « L’événement, le récit et la littérature. Entretien avec Raphaël Baroni », *in* M.-L. Acquier, P. Merlo (dirs), *La relation de la littérature à l’événement (XIXe-XXIe siècles),* Paris, L’Harmattan, pp. 265-284.

Barthes, Roland (1981) : *Le grain de la voix*, Paris, Seuil.

Bordas, Éric (2008) : *« Style ». Un mot et des discours*, Paris, Kimé.

Colas-Blaise, Marion (2008) : « Comment articuler la linguistique et la sémiostylistique ? Le champ stylistique à l’épreuve de la matérialité de l’écrit », *in* J. Durand, B. Habert, B. Laks (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française* - CMLF'08, Paris, Jouve, 2008.

Colas-Blaise, Marion (2009) : « Comment opère le double tiret ? Éléments pour une grammaire du décrochement chez Julien Gracq », *in* D. Apothéloz, B. Combettes, F. Neveu (dirs), *Les linguistiques du détachemen*t, Berne, Peter Lang, p.189- 202.

Colas-Blaise, Marion (2012) : «Forme de vie et formes de vie»,  *Actes sémiotiques*, n° 115. Disponible sur : <http://epublications.unilim.fr/revues/as/2631> (consulté le 15/08/2018).

Colas-Blaise, Marion (2015) : « Est-ce que le style, c’est l’homme ? Du lexème *style* à la forme de vie : entre sémiotique et sociologie », *in* É. Bordas, G. Molinié (dirs.), *Style, langue et société*, Paris, Honoré Champion, p. 21-32.

Combe, Dominique (1991) : *La pensée et le style*, Paris, Éditions universitaires.

Combettes, Bernard (1998) : *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.

Compagnon, Antoine (1979) : *La Seconde Main ou le travail de la citation*, Paris, Seuil.

Compagnon, Antoine (1997) : « Chassez le style par la porte, il rentrera par la fenêtre », *Littérature*, no 105, p. 5-13.

Deleuze, Gilles (1968) : *Différence et répétition*, Paris, PUF.

Fontanille, Jacques (1999) : *Sémiotique et littérature. Essais de méthode*, Paris, PUF.

Fontanille, Jacques (2003a [1998]) : *Sémiotique du discours*, Limoges, Pulim.

Fontanille, Jacques (2003b) : « Énonciation et modélisation », *Modèles linguistiques*, t. XXIV, fasc. 1, p. 109-133.

Fontanille, Jacques (2008) : *Pratiques sémiotiques*, Paris, PUF.

Fontanille, Jacques (2015) : *Formes de vie*, Liège, Presses universitaires de Liège.

Fontanille, Jacques, Zilberberg, Claude (1998) : *Tension et signification*, Hayen, Pierre Mardaga.

Gaudin, Lucile, Salvan, Geneviève (2013) : « Contextualisation et hyperpertinence figurale », *Le discours et la langue*, t. 4. 2, p. 17-24.

Genette, Gérard (1991) : *Fiction et diction*, Paris, Seuil.

Gérard, Christophe (2004) : « Contribution à une sémantique interprétative des styles : Étude de deux œuvres de la modernité poétique : Jacques Dupin et Gérard Macé », HAL *Sciences de l’Homme et de la Société,* Université de Toulouse 2 Le Mirail. Disponible sur : <tel-01093043> (consulté le 15/08/2018).

Gérard, Christophe, Wulf, Judith (2010) : « Le singulier : perspectives théoriques et historiques », *in* L. Bougault, J. Wulf (dirs), *Stylistiques ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 73-96.

Goodman, Nelson (1998 [1976]) : *Langages de l’art. Une approche de la théorie des symboles*, Nîmes, Jacqueline Chambon.

Gracq, Julien (1958) : *Un balcon en forêt*, Paris, J. Corti.

Gracq, Julien (1977 [1948]) : *André Breton*, Paris, J. Corti.

Greimas, Algirdas Julien (1987) : *De l’imperfection*, Périgueux, Fanlac.

Groupe µ (1995) : « Style et communication visuelle. Un produit de transformation », *Protée*, vol. 23, no 2, p. 29-36.

Gueunier, Nicole (1969) : « La pertinence de la notion d’écart en stylistique », *Langue française*, no 3, p. 34-45.

Hardy, Alain (1969) : « Théorie et méthode stylistiques de M. Riffaterre », *Langue française*, no 3, p. 90-96.

Herschberg Pierrot, Anne (2005) : *Le style en mouvement. Littérature et art*, Paris, Belin.

Jaubert, Anna (2007) : « De la diagonale du style. Étapes d’une appropriation de la langue », *Pratiques*, no 135-136, p. 47-62.

Jenny, Laurent (1993) : « L’objet singulier de la stylistique », *Littérature*, no 89, p. 113-124.

Jullien, François (2012) : *L’écart et l’entre. Ou comment penser l’altérité*. FMSH-WP-2012-03. Disponible sur : <halshs- 00677232> (consulté le 15/08/2018).

Lagrandin, Frédéric (2004) : « Saillance physique et saillance cognitive », *Cognition, Représentation, Langage (CORELA)* 2(2). Disponible sur : <<http://edel.univ-poitiers.fr/corela>> (consulté le 15/08/2018).

Lagrandin, Frédéric (2011) : « De la saillance visuelle à la saillance linguistique »**,**
*in* O. Inkova (éd.), *Saillance. Aspects linguistiques et communicatifs de la mise en évidence dans un texte,* vol. 1, *Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté*, n° 897, p. 67-83.

Londei, Danielle, Moirand, Sophie, Reboul-Touré, Sandrine, Reggiani, Licia (éds) (2013) : *Dire l‘événement. Langage, mémoire, société*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

Maldiney, Henri (2012 [1973]) : *Regard, parole, espace*, Paris, Cerf.

Merleau-Ponty, Maurice (1996 [1945]) : *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.

Metz, Christian (1991) : *L’énonciation impersonnelle ou le site du cinéma*, Paris, Méridiens Klincksieck.

Molinié, Georges (2005) : *Hermès mutilé. Vers une herméneutique matérielle*, Paris, Honoré Champion.

Molinié, Georges (2010) : « Pratique et herméneutique », *in* L. Bougault, J. Wulf (dirs), *Stylistiques ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 15-19.

Narjoux, Cécile (2007/4) : « “Une énergétique du mot”. Italique et guillemets dans *Un balcon en forêt* », *Poétiqu*e, no 152, p. 479-505.

Petitjean, André, Rabatel, Alain (2007) : « Le style en questions », *Pratiques,* nos 135-136, p. 3-14.

Philippe, Gilles (2005) : « Traitement stylistique et traitement idiolectal des singularités langagières, *Cahiers de praxématique*. Disponible sur : <<http://praxematique.revues.org/1659>> (consulté le 15/08/2018).

Rabatel, Alain (2007) : « La dialectique du singulier et du social dans les processus de singularisation : style(s), idiolecte, ethos », *Pratiques*, no 135-136, p. 15-34.

Rabatel, Alain (2008/4) : « Figures et points de vue en confrontation », *Langue française*, no 160, p. 3-17.

Rastier, François (2001) : «  Vers une linguistique des styles », *Texto !*Disponible sur : <http://www. revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier\_Ling-de-style.html> (consulté le 15/08/2018) (Rastier, François (2001) : « Vers une linguistique des styles », *L’information grammaticale*, no 89, p. 3-6).

Rastier, François (2006/3) : « Formes sémantiques et textualité », *Langages*, no 163, p. 99-114.

Ricoeur, Paul (1975) : *La métaphore vive*, Paris, Seuil.

Riffaterre, Michael (1959) : « Criteria for style analysis », *Word*, no 15, p. 154-174.

Riffaterre, Michael (1960) : « Stylistic Context », *Word*, no 16, p. 207-218.

Riffaterre, Michael (1971) : *Essais de stylistique structurale*, Paris, Flammarion.

Riffaterre, Michael (1979) : *La production du texte*, Paris, Seuil.

Romano, Claude, 1998, *L’événement et le monde*, Paris, PUF.

Romano, Claude, 2010, *L’aventure temporelle*, Paris, PUF.

Saint-Martin, Fernande (1990) : *La théorie de la gestalt et l’art visuel*, Québec, Presses de l’Université du Québec.

Visetti, Yves-Marie, Rosenthal, Victor (2010/4) : « Expression et sémiose pour une phénoménologie sémiotique », *Rue Descartes*, no 70, p. 24-60.

Vouilloux, Bernard (2008/2) : « La portée du style », *Poétique*, no 154, p. 197-223.

Yocaris, Ilias (2016) : *Style et sémiosis littéraire*, Paris, Classiques Garnier.

Zilberberg, Claude (2006) : *Éléments de grammaire tensive*, Limoges, Pulim.

Zilberberg, Claude 2008) : « Pour saluer l’événement »,*Actes sémiotiques*, n° 111. Disponible sur : <http://epublications.unilim.fr/revues/as/1601> (consulté le 15/08/2018).

Zilberberg, Claude (2012) : *La structure tensive* suivi de *Note sur la structure des paradigmes* et de *Sur la dualité de la poétique*, Liège, Presses universitaires de Liège.

1. Cf. Molinié (2010 : 16) au sujet de l’« événement-rencontre qui génère au moins la sensation minimale de l’éventualité de l’érection d’un corps esthétique, de sa possibilité, de sa dispositionnalité ». [↑](#footnote-ref-1)
2. Pour une discussion de la notion de marque, cf. Genette (1991 : 134) : si « certains éléments sont plus marqués que d’autres », il faut éviter « une esthétique maniériste pour laquelle le style le plus remarquable (au double sens du mot) sera le plus chargé de traits ». [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir aussi Rastier (2001 : 167) : la notion de style « peut être par bonheur utilisée partout sans jamais se compromettre ». On est confronté à l’« élasticité définitionnelle » (Petitjean & Rabatel 2007 : 6), sinon à une « illusion définitionnelle » (Bordas 2008 : 133). [↑](#footnote-ref-3)
4. Selon Goodman (1991 : 112) un mot, par exemple, peut « symboliser une classe à laquelle il appartient, et dont en retour le prédicat s’applique à lui – autrement dit le dénote », cette classe pouvant être un style d’auteur, mais aussi un genre de discours. [↑](#footnote-ref-4)
5. Pour des théorisations de l’écart, cf. Rabatel (2008 : 4-6). [↑](#footnote-ref-5)
6. Pour une définition de l’idiolecte rendant compte de la « subjectivité » et de la « tension singularisante », cf. Rabatel (2007 : 27). [↑](#footnote-ref-6)
7. Philippe (2005) critique le fait que Riffaterre vise à la fois le versant de la réception et celui de la production. [↑](#footnote-ref-7)
8. Au sujet du contraste, voir plus particulièrement Gérard (2004). [↑](#footnote-ref-8)
9. On trouve une approche tensionnelle de l’écart chez Jullien (2012 : 7) : «  [...] l’écart ne porte pas à s’arroger une position de surplomb à partir de laquelle il y aurait à ranger des différences. [...] l’écart relève d’une logique d’immanence, de part en part, et n’en déborde d’aucun côté, sans donc donner à postuler. De plus, ne relevant pas de l’établissement d’une distinction, mais procédant d’une distance, il s’agit là d’un concept qui, faisant entendre le mouvement de séparation dont il est né, n’est pas tant analytique que dynamique, procédant d’un auto-déploiement. Le propre de l’écart – et c’est là pour moi l’essentiel – c’est qu’il n’est, par suite, pas proprement aspectuel ou descriptif, comme l’est la différence, mais *productif* – et ce dans la mesure même où il met en tension ce qu’il a séparé. *Mettre en tension* : c’est à quoi l’écart doit d’opérer ». [↑](#footnote-ref-9)
10. Cf. Deleuze (1968 : 32-33) : la « répétition-mesure est une division régulière du temps, un retour isochrone d’éléments identiques. Mais une durée n’existe que déterminée par un accent tonique, commandée par des intensités. On se tromperait sur la fonction des accents si l’on disait qu’ils se reproduisent à intervalles égaux ». [↑](#footnote-ref-10)
11. Compagnon (1997 : 9) se demande comment penser « un écart sans référence à une norme, une variation sans invariant sous-jacent », sans « degré zéro » (Riffaterre 1971 : 30). Tel est également le dessein de Gueunier (1969 : 45), quand elle évoque la variation interne à l’oeuvre et pense la variation par rapport à l’ensemble des écrits d’un auteur ou d’un corpus plus vaste : « Dans une perspective sémiologique, plutôt qu’en termes d’écarts, il faudrait penser en termes de variables. La description de l’oeuvre littéraire serait alors celle d’un système ouvert de variables. Les deux perspectives sont bien différentes : l’écart se définit par rapport à un code, mais dans le cas qui nous occupe, la variable ne se définit pas par rapport à un invariant, mais par rapport à d’autres variables. [...] Ce qui importe [...] à la stylistique et à la sémiotique littéraire, c’est moins le rapport variable/invariant (qui est en somme le même pour tous les poèmes d’amour) que le rapport de telle série de variables (par exemple un ou des poèmes de Ronsard) à une infinité d’autres séries [...] ». Un tel élargissement est rendu possible grâce à la capacité de l’idiosyncrasie à la généralisation. Voir aussi Genette (1991 : 136) au sujet de la construction d’un « modèle plus ou moins commun ». [↑](#footnote-ref-11)
12. 11 Cf. aussi les constructions topicalisées et le placement en des endroits stratégiques (à l’instar du cadre de l’image et de l’effet de centration,) ou encore la hiérarchisation dans le texte verbal, qui est fonction, essentiellement, du positionnement des entités (surtout en début de phrase et en détachement ; rapprochement avec la hiérarchisation par le cadrage), de l’ordre des mots (rapprochement avec la hiérarchisation par les plans), des mécanismes de la référenciation et de la détermination (rapprochement avec la hiérarchisation par la mise au point) et des mises en relief (rapprochement avec la hiérarchisation par la lumière). [↑](#footnote-ref-12)
13. Au sujet d’une double appropriation négociant le passage de la langue à S1 *un* style, à S2 *du* style et à S3 *le* style, cf. Jaubert (2007). [↑](#footnote-ref-13)
14. Nous tissons un parallèle entre l’usage que Breton fait de l’italique et la pratique gracquienne. À travers le recours fréquent aux italiques, les analyses gracquiennes de l’écriture de Breton se moulent stylistiquement sur la prose de ce dernier et mettent pour ainsi dire en abyme la teneur même des propos. [↑](#footnote-ref-14)
15. Se situant à l’entrecroisement de la linguistique textuelle, de la pragmatique, de la philosophie du langage ou de l’histoire de l’art, Yocaris (2016) définit l’événement dans une perspective multidimensionnelle, à travers l’interaction de différentes composantes du texte, le lien avec la praxis énonciative, l’ancrage dans un cadre socioculturel et historique donné ou le contexte énonciatif en production et en réception. [↑](#footnote-ref-15)
16. On peut rappeler certaines propriétés de la construction détachée (Combettes 1998) : apport en quête d’un support, prédication seconde, hésitation avec une valeur adverbiale concernant l’ensemble de la phrase. Voir aussi Colas-Blaise (2009). [↑](#footnote-ref-16)
17. Cf. Rabatel (2008) pour une définition du point de vue (PDV) et pour la distinction entre le Locuteur/Énonciateur premier L/E et les locuteurs et/ou énonciateurs seconds l2/e2. [↑](#footnote-ref-17)
18. La proximité, la similitude, la direction commune, la clôture et la bonne continuité constituent autant de paramètres intervenant dans l’organisation de la *Gestalt*. Cf. aussi Saint-Martin (1990 : 80-81). [↑](#footnote-ref-18)
19. Cf. aussi Metz (1995 : 156) au sujet du style comme « qualité omniprésente et plus ou moins illocalisable », qui souvent « colore tout d’un seul geste ». [↑](#footnote-ref-19)
20. Cf. la définition de l’expérience selon Romano (1998 : 194-195) comme « cette épreuve nécessairement unique, irrépétable, en laquelle je suis en jeu moi-même et dont je ressors, à chaque fois changé : ce qui primer, ici, n’est pas l’idée d’acquis, mais au contraire celle d’une mise à l’épreuve qui est en même temps transformation ». [↑](#footnote-ref-20)